COUP D'ŒIL SUR L'ACTU RH



- Les textes modifiant le dispositif d'Activité partielle au 1^{er} juin 2020 viennent de paraître : <u>Ordonnance du 24 juin 2020</u>, <u>décrets du 26 juin 2020</u> et <u>du 29 juin 2020</u>.
- De nouveaux changements interviendraient au 1^{er} octobre 2020 concernant le dispositif de l'Activité partielle (taux de l'indemnité perçue par le salarié et taux de l'allocation perçue par l'employeur).
- Signature d'un nouvel <u>ANI le 28 février 2020</u> portant diverses orientations pour les cadres : délégations de pouvoir (incitation des entreprises à proposer aide et assistance à son salarié en cas de poursuites pénales exercées à son encontre), entretiens annuels d'évaluations, maintien des cotisations de prévoyance décès et APEC...
- Elections du CSE et règles de parité femmes hommes : la construction jurisprudentielle se poursuit avec deux nouveaux arrêts de la Chambre Sociale de la Cour de cassation du 27 mai 2020 n°19-60.147 et n°19-15.974).
- Le plan national canicule de 2019, prévoyant les mesures de prévention à adopter en cas de fortes chaleurs, est reconduit pour l'année 2020 : il comprend quelques adaptations liées au contexte de la crise sanitaire. L'INRS apporte également des <u>informations utiles</u>.



- Le Ministère du travail annonce par <u>communiqué de presse</u> une reconnaissance automatique en maladie professionnelle de la COVID-19 pour tous les soignants et une reconnaissance facilitée pour tous les travailleurs ayant travaillé pendant la période du confinement.
- Une nouvelle version du <u>Protocole National de Déconfinement</u> a été publiée sur le site du Ministère du travail : référent COVID-19, personnes vulnérables et mesures d'hygiène et de distanciation physique « allégées ».
- Lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi : lancement d'une nouvelle vague de testing des Sociétés des Bourses Françaises (SBF 120) après une première vague en 2018 (40 entreprises) par tirage au sort.
- Réfléchissez à la formalisation juridique nécessaire à la poursuite du télétravail.

Y AVEZ-VOUS PENSÉ? | QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION?

- L'INRS propose un outil pour évaluer les risques liés à la COVID-19 : il s'agit du <u>plan d'action Covid-19.</u>
- Déclaration de l'emploi de travailleurs handicapés via la DSN : Actualité URSSAF du 18 juin 2020
- Webinar du 30 juin 2020 en partenariat avec Malakoff Humanis ayant pour thème « Une nouvelle phase dans la gestion de la crise de la COVID-19 » : n'hésitez pas à nous demander le support de présentation.

